



Paris, le 23 février 2009

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 – PARIS CEDEX 05

Madame la Ministre,

Le SNESUP s'est déjà exprimé publiquement sur l'urgence qu'il y a à sortir de la crise universitaire actuelle à partir des revendications exprimées par les dizaines de milliers d'universitaires en grève et dans les manifestations. Le gouvernement doit assumer en la matière ses responsabilités directes. C'est en ce sens que nous avons mis sur la table tout un ensemble de propositions connues depuis plusieurs semaines en matière d'amélioration de l'emploi, des liens entre universités et organismes de recherche, dans le domaine de la formation des enseignants et des concours et, évidemment, concernant les dispositions statutaires et de carrières des enseignants-chercheurs.

Nous estimons que l'ampleur des revendications qui contestent des textes et dispositifs du gouvernement ne correspond pas au cadre étroit fixé à la médiation que vous avez confiée à Mme Bazy-Malaurie. Le SNESUP exige le retrait clair des textes et dispositifs contestés et l'ouverture de réelles négociations avec les organisations syndicales sur la base des revendications que nous portons. Toutefois, il ne serait pas audible par les collègues que le SNESUP, première organisation syndicale du monde universitaire (en particulier au CNESER, au CTPU et dans les sections du CNU), porteur de leurs aspirations, ne soit pas tenu informé de tous les contacts entrepris autour du dispositif dit de médiation et d'autres qui pourraient se tenir hors ce cadre. La communauté universitaire, dont la détermination est avérée, ne peut être tenue à l'écart. Le SNESUP exige la convocation sans délai d'un CNESER plénier comme le vote de cette instance le 16 février dernier l'a fortement exprimée. Il interpelle le premier ministre en ce sens.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean FABBRI

Secrétaire Général

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur – FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 – PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56.